

# Inde : le viol de trop?

La nouvelle est tombée frappant brutalement les esprits : la jeune indienne de 23 ans violée dans un autobus de New Delhi, est décédée à l'hôpital de Singapour où elle avait été transportée en urgence. Cette jeune étudiante en Kinésithérapie avait été violée, frappée à coups de barres de fer, et jetée hors de l'autobus. Victime de graves traumatismes dus aux coups, elle n'a pu être sauvée malgré une équipe de 8 médecins à son chevet.

Cet acte a horrifié l'Inde et au-delà du peuple indien, le monde entier. Un viol collectif, commis par 6 hommes, dans un bus, interpelle sur l'attitude des autres personnes témoins... Sont-elles restées indifférentes ou se sont-elles interposées ? Qu'a fait le chauffeur, ne pouvait-il pas arrêter son bus ? Il n'est pas possible d'imaginer qu'il ne s'en soit pas aperçu ? Ou bien le viol dans un bus est-il un fait habituel à New -Delhi dénommée : « la capitale du viol ».

Le tsunami de protestations, salvateur, prouve que c'est le viol de trop... ! Ce tsunami bouscule les forces politiques et met le gouvernement indien devant la triste réalité du viol en Inde, dont les femmes, là-bas comme dans notre pays, ont énormément de mal à faire reconnaître leur statut de victimes par la justice. On reproche aux pouvoirs politiques indiens de fermer les yeux sur ce fléau national depuis toujours!

Dans les manifestations les pancartes, brandies par des femmes et des hommes, portaient des slogans divers allant du : « justice pour les femmes », « le viol est un meurtre » à des exigences plus radicales « pendez les violeurs ! »...L'émotion est telle que le Gouvernement appelle au calme. Il pourrait être mis en difficulté devant le nombre impressionnant de manifestants qui ne semblent pas prêts à cesser sans avoir obtenu des réponses fermes répondant à la réalité des

violences.. La police indiquait, vendredi, un acte encore plus terrifiant : dans l'Etat de Uttar Pradesh une jeune écolière de 15 ans victime d'un viol collectif avait été égorgée.

On ne répétera jamais assez que c'est au sort que l'on réserve aux enfants et aux femmes, à la liberté qu'on leur octroie que l'on peut juger du degré de civilisation d'une société. Ce progrès du statut des femmes ne peut s'effectuer qu'en cassant les archaïsmes culturels et religieux qui résistent. On considère aujourd'hui l'Inde comme un grand pays. Grand pays certes si l'on se contente de ne juger que sur le boom technologique alors oui l'Inde est devenue une grande puissance économique. Pourtant si l'on juge de la persistance du système des castes et du sort réservé aux femmes et aux enfants (dont le système capitaliste et la mondialisation profitent au maximum) peut-on dire que l'Inde est un grand pays sur le plan du Droit de ses citoyen(ne)s ? Les Droits des enfants y sont bafoués, ceux des femmes sont bien en retard sur d'autres pays. L'évènement qui vient de se produire va-t-il provoquer un sursaut et déboucher sur des mesures assurant la protection des femmes et des jeunes filles et modifier leur statut qui est loin de l'égalité avec le sexe dit fort ? Ne doutons pas de la détermination des Indiennes. Rappelons-nous les « Saris Roses » mouvement créé dans l'Etat Uttar Pradesh, Etat le plus pauvre de l'Inde, par Sampat Pal Devi afin que les femmes puissent défendre leurs droits contre tous les abus de pouvoir, administratif, juridique, policier, conjugaux ou familiaux.



Leurs armes pour montrer leur détermination la couleur rose de leurs saris et un long bâton pour se défendre. Seule une forte solidarité féminine internationale devrait faire reculer le viol.

L'ONU a planché sur le viol, elle en a fait un crime de guerre (Résolution 1820) le reliant aux conflits armés et au viol comme arme de guerre. Mais la plupart des viols qui se commettent sur notre planète n'ont pas d'arrière fond guerrier. L'ONU pourrait-elle considérer l'acte de viol sur un plan plus général ou pense-elle qu'il incombe aux Etats souverains de prendre des mesures contre ce fléau, laissant les politiques et surtout les religieux donner leurs propres réponses. Dans de nombreux cas on incite les jeunes filles violées à épouser leur violeur, ainsi pense-t-on laver l'honneur de la famille(1). Ce sordide fait-divers indien sera-t-il suffisamment bouleversant pour provoquer une prise de conscience internationale ou bien sera-t-il, d'ici quelque temps, l'émotion passée, envoyé aux oubliettes ?

A l'aube de l'année 2013, femmes , nous voudrions rêver d'une planète sans viol...!

**Chantal Crabère**

## **(1) [Maroc : forcée d'épouser son violeur, elle se suicide – Marie Claire](#)**

[www.marieclaire.fr](http://www.marieclaire.fr) > [Société](#) > [Actu et débats](#) > [Actu société](#)  
20 mars 2012 – Amina Al Filali, jeune *marocaine* de 16 ans, a été obligée d'épouser son violeur. ... l'avait violée que la jeune *marocaine* a décidé de se donner la mort... Mais la jeune fille, ne supportant pas cette situation, décide alors de se ...

## [excommunication, brésil, fillette violée, beau-père avortement – leJDD.fr](#)

[www.lejdd.fr/Societe/.../Violee-avortee-puis-excommuniee-76789](#)

9 mars 2009 – Le cardinal brésilien Mgr Sobrinho a condamné l'avortement d'une enfant de neuf ans. ... Battista Re, préfet de la congrégation pour les évêques au Vatican. ... La jeune fille était enceinte de quinze semaines quand elle l'a ...

## [excommunication, brésil, fillette violée, beau-père avortement – leJDD.fr](#)

[www.lejdd.fr/Societe/.../Violee-avortee-puis-excommuniee-76789](#)

9 mars 2009 – Le cardinal brésilien Mgr Sobrinho a condamné l'avortement d'une enfant de neuf ans. ... Battista Re, préfet de la congrégation pour les évêques au Vatican. ... La jeune fille était enceinte de quinze semaines quand elle l'a ...